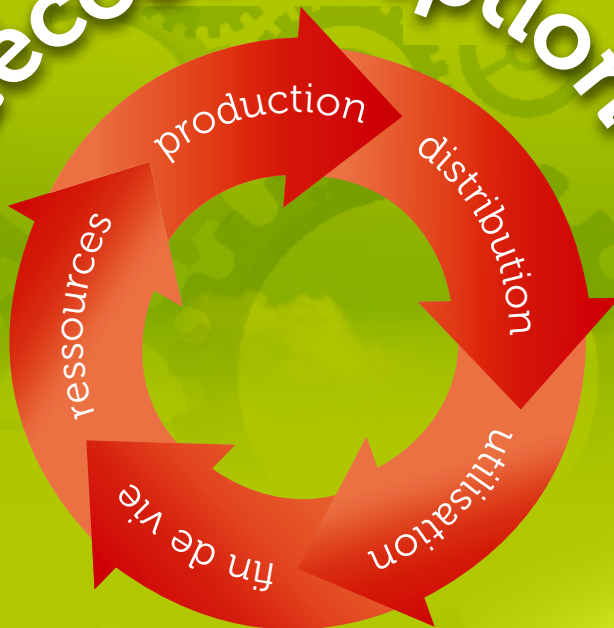




# L'écoconception



# un atout

➔ pour les **entreprises lorraines**



La Région

**Lorraine**

# Qu'est-ce que l'écoconception ?

L'écoconception a pour objectif de réduire les impacts sur l'environnement des produits, dès leur conception. L'écoconception est une approche circulaire qui s'intéresse à l'ensemble du cycle de vie d'un procédé, d'un produit ou d'un service pour en minimiser les impacts environnementaux. Cette démarche permet de concevoir différemment un produit afin d'en diminuer l'intensité matière, de faciliter le réemploi, la réparation, le recyclage ou le remanufacturing.

Particulièrement bénéfique pour votre entreprise, l'écoconception améliore votre compétitivité, mobilise vos équipes et vous rend plus performant sur les marchés. C'est pour cela que le Conseil Régional de Lorraine et l'ADEME avec le réseau REEL vous accompagnent de manière méthodologique et financière.

La Lorraine et plus généralement le Grand Est sont riches en ressources qualifiées : bureaux d'études spécialisés, pôle de compétitivité, licences professionnelles orientées écoconception, cursus d'ingénieurs intégrant ces nouvelles dimensions, etc. Profitez pleinement de cette richesse pour vous réinventer !

## ➤ Qui peut en bénéficier ?

L'accompagnement s'adresse en priorité aux TPE et PME de tous secteurs d'activité souhaitant initier une première démarche d'intégration de l'écoconception dans leur fonctionnement.

## ➤ Comment mettre en place la démarche d'écoconception dans votre entreprise ?

Le dispositif comporte 3 étapes indépendantes les unes des autres respectant une évolution progressive des compétences de l'entreprise dans sa maîtrise de l'écoconception.

### ➤ 1<sup>ère</sup> étape

#### Sensibilisation et évaluation en écoconception



**Objectif :** qualifier les opportunités de développement de votre entreprise liées à l'écoconception


**Cible :** chef d'entreprise et/ou équipe dirigeante

**Outil :** un spécialiste réalise avec vous une évaluation du potentiel de votre entreprise par la méthode d'Évaluation Produit Individuelle en Ecoconception (EPIE)

#### EPIE

Développée par le Pôle Ecoconception et Management du Cycle de Vie, l'EPIE permet d'orienter une entreprise de petite taille sur l'écoconception en identifiant l'intérêt environnemental et économique de la démarche pour l'entreprise. Concise et rapide, la méthode se déroule en deux entretiens de deux heures avec le chef d'entreprise. Les informations recueillies lors de ces entretiens sont analysées via la méthode EPIE et synthétisées dans un rapport qui est restitué au chef d'entreprise par le spécialiste.

Cette prestation du spécialiste écoconception de 1 800 € peut être prise en charge jusqu'à 70 % par le Conseil Régional de Lorraine et l'ADEME après acceptation de votre demande.

- 
- ➔ **1<sup>ère</sup> étape** : sensibilisation du dirigeant et étude de positionnement écoconception - **2 jours**
  - ➔ **2<sup>ème</sup> étape** : formation de vos équipes à l'écoconception et utilisation d'un éco-calculateur - **3 jours**
  - ➔ **3<sup>ème</sup> étape** : accompagnement de votre projet d'écoconception

## ➔ 2<sup>e</sup> étape

### Formation de vos équipes à l'écoconception et déploiement d'un éco-calculateur\*



**Objectifs** : former vos équipes à l'écoconception. Apprendre à cerner les enjeux autour de vos produits en intégrant un outil d'analyse de cycle de vie simplifiée

#### **Contenu** :

- Formation à l'écoconception des responsables des différents services de l'entreprise
- Formation à l'utilisation d'un éco calculateur centré sur votre secteur d'activité et déploiement de l'outil
- Analyse des résultats et retour d'expérience (quelques semaines après utilisation de l'éco calculateur)

Cette prestation (3 jours d'accompagnement + 1 jour de préparation) est réalisée par un bureau d'études et peut être prise en charge de 50 à 70 % selon la taille de votre entreprise par le Conseil Régional de Lorraine et l'ADEME.

## ➔ 3<sup>e</sup> étape

### Mettre en œuvre votre projet d'écoconception



**Objectif** : réaliser votre projet d'écoconception en s'appuyant sur des compétences externes : bureaux d'études, étudiants issus de formations intégrant l'écoconception, pôle de compétitivité, etc.

#### **Exemples d'actions accompagnées** :

- Conseil en stratégie produit et marketing
- Accompagnement technique, développement d'un nouveau produit
- Accompagnement à la mise en œuvre d'une analyse de cycle de vie
- Management de l'écoconception
- Mise en œuvre de la méthode CIM-Eco® pour un travail en éco-innovation

Le Conseil Régional de Lorraine et l'ADEME vous accompagnent dans l'élaboration de votre projet et son financement.

#### **\*Qu'est-ce qu'un éco-calculateur ?**

C'est un outil simple d'utilisation qui permet de réaliser un premier bilan environnemental des produits, en toute autonomie. Il permet de déterminer les principaux axes d'amélioration environnementale qui seront les guides de la démarche d'écoconception naissante.

## 5 bonnes raisons pour vous engager dans une démarche d'écoconception

Les entreprises attestent des bénéfices de l'écoconception\*\* :

- **85%** d'entre elles constatent que la marge bénéficiaire des produits écoconçus est similaire ou supérieure
- **96%** reconnaissent que l'écoconception a un effet neutre ou positif sur les profits
- **86%** affirment que l'écoconception contribue à une amélioration de l'image ou de la notoriété
- **32%** ont une plus grande capacité à développer de nouveaux produits
- **41%** des entreprises constatent une augmentation de la motivation et de la fierté de leurs employés

*\*\*Extrait d'une étude réalisée en 2013 par le pôle Ecoconception de Saint-Etienne auprès de 119 entreprises.*

## Le Conseil Régional de Lorraine et l'ADEME

vous accompagnent dans l'élaboration de votre projet et son financement.

Interlocuteur :

Thierry SIDOT  
03 87 75 81 35  
t.sidot@cdrregional.org



La Région  
**Lorraine**